

Comme plusieurs grandes entreprises québécoises, Énergir, anciennement connu sous le nom de Gaz Métro, a amorcé depuis quelques années un positionnement axé sur le développement durable. Ces préoccupations se traduisent notamment sur le plan des relations avec leurs fournisseurs et leur politique d'approvisionnement.

Le Centre québécois de développement durable s'est entretenu avec Jonathan Girard, le chef du service Approvisionnement Biens et Services pour Énergir, pour en apprendre davantage sur leur processus d'approvisionnement associé aux valeurs du développement durable.

Déjà, en 2012, lors l'élaboration du document **Feuille de route en développement durable**, Jonathan Girard précise que l'entreprise s'était engagée à revoir ses relations d'affaires avec les fournisseurs en la matière. Désormais, les appels d'offres d'Énergir intègrent divers critères d'écoresponsabilité adaptés aux enjeux des produits et services visés. De plus, la Politique d'approvisionnement de ce grand donneur d'ordre encourage des comportements d'acquisition conformes à leurs valeurs, de manière à :

- Privilégier les fournisseurs qui ont un engagement en développement durable par leur approche environnementale et sociale;
- Évaluer les acquisitions selon le coût total, incluant le coût d'utilisation et de disposition du bien acquis;
- Exiger des fournisseurs qu'ils respectent le **Code de conduite des fournisseurs** d'Énergir.



Jonathan Girard, chef de services Approvisionnement Biens et Services, Énergir

Code de conduite des fournisseurs

Depuis 2015, un document intitulé **Code de conduite des fournisseurs** fait systématiquement parti des conditions générales d'achat de biens et services chez Énergir. Il a été mis en place dans le but d'encourager les fournisseurs à tenir compte des quatre enjeux tout au long de leur chaîne d'approvisionnement, soit la saine gouvernance, le respect de l'environnement, la responsabilité en santé et sécurité et l'équité socioéconomique.

Un **Formulaire approvisionnement responsable** accompagne également le code de conduite afin d'aider les fournisseurs à répondre aux attentes de la compagnie en matière de développement durable. Les questions du formulaire reposent notamment sur les critères suivants :

- Adoption d'une politique de développement durable et/ou environnementale, ou expression d'un engagement public envers le développement durable;
- Adoption de référentiels reconnus en environnement (tels que ISO 14001) ou de principes de gestion environnementale et d'innovation;
- Mise en place d'un programme préventif en santé et sécurité dans l'entreprise;

- Mise en place d’initiatives durables en matière de développement socioéconomique;
- Mise en place de formations et de séances d’information aux employés en lien avec les sujets abordés dans le questionnaire;
- Prise en compte de critères sociaux ou environnementaux dans le choix de leurs propres fournisseurs;
- Prise en compte des critères de proximité et des principes d’économie sociale dans le choix des produits, des services ou des fournisseurs dans leur propre chaîne d’approvisionnement.

Phase de sensibilisation

« Nous sommes présentement à mettre en place des indicateurs de performance dans le département et nous traitons environ 200 dossiers avec lesquelles nous utilisons le Formulaire approvisionnement responsable. Nos fournisseurs reçoivent généralement très bien notre code de conduite puisque nous demeurons en mode sensibilisation avec eux, sans imposer systématiquement un audit de conformité. Ce qui est important pour Énergir, c’est de contrôler l’environnement de nos pratiques d’affaires écoresponsables tout au long de la chaîne d’approvisionnement et d’augmenter le bassin de fournisseurs en mesure de répondre aux attentes et aux valeurs de l’entreprise », confie Jonathan Girard.

Le chef des approvisionnements rappelle qu’il y a un équilibre à trouver entre les rendements promis aux actionnaires et les acquisitions en fonction des valeurs et de la mission que l’organisation s’est données en matière de développement durable. « La difficulté est d’attacher toutes les parties ensemble, autour de la même solution. Cependant, lorsque c’est réussi, les impacts sont beaucoup plus grands et profitables pour l’organisation ainsi que dans nos relations d’affaires à long terme avec nos fournisseurs », conclut le chef du service des approvisionnements d’Énergir.

POUR ALLER PLUS LOIN :

Pour en apprendre davantage sur les bonnes pratiques en matière d’approvisionnement responsable:

www.pmedurable02.com

418 668-7533 | lise.lacasse@cqdd.qc.ca